



ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL CONGIS-SUR-THÉROUANNE

PROJET PÉDAGOGIQUE 2021-2022

MERCREDIS & VACANCES



Sommaire

Préambule

I. Présentation de l'Accueil

- a) La structure
 - Situation géographique
 - Locaux et équipements
 - Règlementation
- b) L'équipe d'animation
 - Composition de l'équipe
 - Rôles et missions
 - Modalités et obligations
- c) L'enfant
 - Les publics accueillis
 - Notre démarche pédagogique
- d) La famille
 - Accueil
 - Communication

II. Objectifs pédagogiques

- a) Objectifs éducatifs
- b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

III. Organisation de la Journée d'accueil

- a) Journée prévisionnelle
- b) Déroulement d'une journée type :
 - Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil
 - Temps de détente et temps de repos
 - Diversité des activités proposées
 - Gestion des sorties et des déplacements
 - Rencontre inter-structure
 - Temps des repas et des goûters
 - Règles de vie du groupe
 - La fonction sanitaire

IV. Évaluation

Le projet pédagogique est un document rédigé en concertation avec l'équipe. Il définit les objectifs qui prennent en compte les besoins et l'intérêt de l'enfant. Il tient compte des valeurs éducatives de l'organisateur et de la collectivité

I. Présentation de l'accueil

a) La structure

- Situation Géographique

L'accueil de loisirs est situé à Congis-sur-Thérouanne dans le département de Seine-et-Marne Pays de l'Ourcq et s'inscrit dans un milieu rural. Il est situé dans la rue du stade, légèrement à l'écart de la ville et de la circulation offrant un cadre nature aux enfants grâce à la forêt qui l'entoure. Nous sommes situés juste à côté du stade que nous pouvons exploiter à tout moment. Nous avons également accès au canal de l'Ourcq qui nous permet de nous rendre dans les villes voisines assez rapidement à pied ou à vélo mais aussi de profiter de sa nature.

- Locaux et équipements

L'accueil de loisirs est annexé à l'école maternelle de Congis-sur-Thérouanne et il dispose de divers espaces :

- **une gloriette**, salle d'accueil des enfants où y sont également installés des pôles d'activités. Elle est également dédiée aux élémentaires pour certaines activités.
- **un bureau** réservé à l'équipe de direction, où se situe un espace pharmacie avec les PAI conservés.
- **une tisanerie** où est stocké et préparé le goûter. La tisanerie est équipée d'un réfrigérateur, four, chariot, rangement pour le goûter et ustensiles à pâtisserie.
- **un vestiaire** pour l'équipe d'animation, Le vestiaire est également doté **de toilettes** pour adulte
- **des sanitaires** séparés pour les filles et les garçons
- **un espace de stockage** (Armoires) du matériel pédagogique ainsi qu'un coin bibliothèque aménagée avec des canapés et des poufs
- **une salle de repos** également adaptée aux élémentaires pour la pratique d'activités
- **une salle d'activités** adaptée aux maternels
- **une salle de restauration** réservée au temps du repas
- **un grand espace extérieur** adapté pour la pratique de différents jeux

➤ Règlementation

Nous sommes soumis à la législation et à la réglementation du code du travail et à celles du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Pour toute question concernant la réglementation, la revue de la JPA Spécial Directeur – Hors-série « La réglementation expliquée », actualisée chaque année, est mise à disposition. En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

* Pour toutes fonctions exercées nécessitant une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture est intégralement prise en charge par Charlotte Loisirs et n'est pas considérée comme avantage en nature au sens de la réglementation en vigueur.

b) **L'équipe pédagogique**

➤ Composition de l'équipe pédagogique

Les rôles de chacun sont décrits ci-dessous dans les grandes lignes. Pour plus de précisions, vous pouvez vous référer aux fiches de postes établies par Charlotte Loisirs.

L'équipe de coordination :

La coordination est assurée par Mme PUGIN Marie, coordinatrice Enfance du Pays de l'Ourcq.

➤ Rôle de la coordination :

Elle gère la communication entre les communes du Pays de l'Ourcq, les équipes et le siège Charlotte Loisirs.

Elle est garante du bon fonctionnement des accueils intercommunaux Elle assure la gestion du personnel affecté sur chaque structure.

Elle valide les différents projets, courriers, et tous les documents portant le logo Charlotte Loisirs, puis les fait valider par le CIAS

Elle a en charge le recrutement, le suivi et l'évaluation des équipes Elle mène les réunions de direction

Elle gère et fait le suivi des budgets et des fournisseurs

Elle se déplace régulièrement sur toutes les structures pour conseiller les directeurs, les accompagne dans leur prise de décision.

Elle gère le suivi administratif de tous les accueils intercommunaux :

- Prise en charge des inscriptions et des annulations
- Commande des repas
- Facturation famille

L'équipe de direction :

Elle est composée d'une directrice Hédin Marine, titulaire du BAFA, BAFD et PSC1.

➤ Rôle de la direction :

Afin de légitimer ses interventions lors des réunions, la direction devra régulièrement être en animation.

La direction est garante du respect du projet pédagogique, elle veille à la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble du public.

De plus elle gère :

- La tenue logistique de la structure
- La tenue de réunion d'équipe
- La rédaction du projet pédagogique et sa mise en œuvre

- Le suivi et l'évaluation des projets d'animation
- La communication avec les familles
- L'évaluation des animateurs

L'équipe d'animation :

Elle est composée de quatre animateurs :

- HEDIN Marine, diplômée BAFA, BAFA et PSC1,
- MUNTZINGER Laura, diplômée BAFA.
- LEFEVRE Alexis, diplômé BAFA
- DULIN Marine, non diplômée,

L'équipe d'animation se compose d'animateurs possédant le BAFA, ou une équivalence. Certains d'entre eux sont en cours de formation, d'autres effectuent sur cette période leur stage pratique tandis que d'autres sont sans qualification.

Néanmoins l'équipe dispose de compétences variées. (Cuisine, théâtre, danse, sport...)

La composition de l'équipe d'animation est susceptible d'évoluer en cours d'année. Elle est notamment adaptée au nombre d'enfants accueillis sur la structure conformément aux normes d'encadrement.

Nous vous invitons à consulter le trombinoscope de l'équipe d'animation situé dans le hall d'accueil, et mis à jour lorsqu'il y a lieu, pour connaître la composition exacte de l'équipe.

- Rôle des animateurs :
 - Assurer la sécurité physique, affective et morale du public accueilli.
 - Mettre en place des projets d'animation répondant aux objectifs du projet pédagogique.
 - Veiller à la tenue logistique de la structure.
 - Proposer, évaluer des activités variées et adaptées au public

Sur le principe du travail en équipe, les animateurs à tour de rôle entretiennent le rangement et le nettoyage des espaces (de la tisanerie, de la buanderie, de la réserve...).

La direction affichera un tableau de répartition des tâches dans la tisanerie (à droite de la porte entrant).

- La restauration : GRAPTON Françoise

La restauration est gérée par le prestataire API restauration. Les effectifs de repas sont fournis les lundis matin pour les mercredis et le vendredi midi pour les vacances. Chaque animateur incite l'enfant à goûter mais en aucun cas ne le forcera. Les enfants s'installent à table selon leurs affinités.

Ils se servent seuls (lorsque cela est possible), l'animateur est là pour les guider, les accompagner et leur apprendre. Si un enfant n'a rien ou pratiquement rien mangé, il

faudra maintenir une vigilance quant à son rythme et en informer la famille.

Les repas sont des moments d'échange, d'apprentissage et d'autonomie. À la fin du repas, les enfants doivent ranger leurs chaises, empiler leurs assiettes et verres au milieu de la table.

➤ Rôle de l'officière de restauration :

- Privilégier le travail d'équipe pour le bon fonctionnement de l'établissement, Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des locaux, surfaces extérieures, Nettoyer, entretenir et mettre en place les mobiliers et matériels, Nettoyer les matériels et machines de nettoyage après usage et ranger dans les réserves produits et matériels,
Participer au service de restauration en assurant la préparation des entrées et des desserts, et la distribution des plats,
- Participer aux tâches de nettoyage de la vaisselle, des matériels de cuisine ainsi qu'au nettoyage du réfectoire,
- Informer de manière systématique le responsable direct des problèmes rencontrés.

Règles de vie du groupe adulte (cf. annexe 1 - Règlement intérieur)

- Afin d'optimiser le travail d'équipe et faciliter la vie en collectivité, des règles sont mises en place et doivent être respectées :
- Les horaires de travail de l'équipe sont modifiables en accord avec la coordination et le reste de l'équipe et à condition que cela ne perturbe pas le fonctionnement de l'accueil.
- La ponctualité est indispensable au bon déroulement de la journée.
- Pour les locaux et le mobilier, Il est important que chacun soit garant du rangement de sa salle d'activité et qu'ensemble nous soyons vigilants à la bonne tenue de la structure.
- Les fumeurs n'ont pas le droit de fumer devant les enfants. Ils doivent composer avec leurs horaires et leurs pauses.
- Le respect des enfants et des adultes qui travaillent au sein de la structure Charlotte Loisirs, mais aussi à la MDE et à la CCPO quant au partage des lieux en commun
- Chaque membre de l'équipe doit avoir une tenue vestimentaire adaptée et correcte à l'accueil de loisirs. Pour la piscine, slip ou boxer de bain, maillot de bain une pièce et le bonnet de bain sont obligatoires.
- Les animateurs doivent montrer l'exemple en adoptant une attitude responsable et respectueuse envers tous.
- Lors des transferts en bus et des sorties extérieures à l'enceinte de la structure les animateurs portent obligatoirement le gilet de sécurité à l'effigie de Charlotte Loisirs et doivent emporter avec eux une trousse de secours complète.

Tout manquement à ces règles et aux consignes de bon fonctionnement de l'accueil de loisirs pourra entraîner des sanctions. (Rappel, convocation, rapport individuel et/ou collectif, avertissement)

Depuis l'apparition du virus COVID-19, le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la structure. Les animateurs sont vigilants quant à appliquer et faire appliquer les gestes barrières et la distanciation sociale.

Les enfants sont répartis en 2 groupes durant la journée (maternel et élémentaire) afin de limiter le brassage des microbes.

Un sens de circulation des familles est aussi mis en place à l'accueil des familles.

c) **L'enfant**

- Le public

L'accueil de loisirs a une capacité d'accueil maximum de 210 enfants. Ils sont âgés de 3 à 12 ans et viennent principalement du Pays de l'Ourcq mais également de communes plus éloignées.

Les enfants que nous accueillons sont plus généralement issus du milieu rural et sont d'origines socioculturelles diverses. Ceci représente un véritable bénéfice pour l'enfant en termes de mixité sociale, il a la possibilité de s'enrichir socialement et culturellement en apprenant des autres.

Les enfants sont répartis en deux groupes distincts pour que l'équipe d'animation puisse répondre au mieux à leurs besoins. En effet nous avons un groupe de maternels, de 2 ans et demi à 5 ans et un groupe élémentaire, de 6 ans à 12 ans. Cela permet à l'équipe d'animation de proposer des activités ludiques adaptées à chaque âge et de respecter au mieux leur rythme de vie.

Constitution des groupes d'enfants

- Les 3-5 ans, ont des besoins que l'on peut qualifier de primaires, soit se nourrir, dormir, semouvoir, auxquels viennent s'ajouter un grand besoin d'affection, de sécurité et de communication.

Les plus petits portent un grand intérêt aux parents du même sexe et passent beaucoup de temps à l'imiter. L'enfant prend conscience de son propre corps et de son individualité.

En parallèle il est curieux et aime découvrir de nouvelles choses.

L'enfant découvre, explore le milieu qui l'entoure. Il réalise des expériences et de nouvelles manipulations chaque jour. Toute cette agitation rend le « petit bout » instable et ses centres d'intérêts varient très rapidement.

Un enfant de cet âge a une capacité maximum d'attention de 15 à 20 min. Il est donc important et impératif de proposer des activités variées et de courtes durées axées sur l'éveil des sens. L'animateur se doit d'être attentif et vigilant aux signes d'ennui et de lassitude.

Pour les plus grands, s'ajoute une envie de sociabilité. Celle-ci se traduit par le développement du sens de donner, et de recevoir.

Ils n'ont pas encore réellement la notion d'appartenance, et l'animateur doit se montrer vigilant. En voulant faire plaisir, un enfant peut se frustrer ou déclencher un conflit par une simple phrase : « c'est à moi, il me l'a donné/prêté. »

Les activités, comme le théâtre par exemple, sont essentiellement axées sur des temps collectifs, d'échanges et de partages, tout en veillant à préserver l'identité de chacun.

- Les 6-11 ans. Les enfants constituant ce groupe ont des besoins similaires mais ne possèdent pas les mêmes capacités car ils ne sont pas au même stade de développement.
- Les plus petits sont très actifs, ont la capacité d'apprendre de nouvelles techniques et s'exprime par le jeu.

Leur faculté de concentration évolue et leur curiosité est accentuée. L'animateur devra être attentif à proposer des activités adaptées.

Les plus grands s'affirment en bandes de copains et établissent des règles internes à leur groupe. Ils se lancent sans cesse des défis et ont un grand besoin de compétition, de se mesurer à l'autre. En parallèle, ils développent un grand besoin d'équité, de justice. Lors des jeux, les règles doivent être clairement établies et énoncées.

La séparation fille-garçon est amorcée et leurs centres d'intérêts se divisent.

Curieux, l'enfant s'épanouira en participant à des activités scientifiques. Les enfants de cette tranche d'âge ont besoin que nous leur accordions davantage d'autonomie, de responsabilité et une plus grande confiance.

L'équipe d'animation s'occupera d'un groupe en fonction des périodes et tournera sur les groupes afin de permettre de mettre à profit leurs compétences, et d'éviter la monotonie.

Autrement nous procédons à une séparation classique des enfants maternels (3-5 ans) et élémentaires (6-11 ans).

- Nos démarches pédagogiques

- **Prise en compte du choix de l'enfant**

Chaque enfant est libre de choisir l'activité à laquelle il souhaite adhérer. Pour cela les animateurs répartis par groupe proposent les activités prévues à l'ensemble des enfants présents.

De plus les enfants peuvent soumettre leurs envies, idées aux animateurs qui doivent

dans la mesure du possible se donner les moyens de les proposer lors du prochain planning.

- **Participation de l'enfant dans la vie quotidienne**

Les enfants doivent être les principaux acteurs de leurs loisirs. L'équipe d'animation se doit d'intégrer les enfants dans la préparation de l'activité et le choix de celle-ci. Pour cela, nous nous appuyerons sur les retours oraux et écrits des enfants (sous forme d'images avec code couleur).

Les idées des enfants seront reprises par l'équipe en réunion et nous tâcherons de les intégrer dans les plannings d'activités.

L'animateur sensibilise les enfants à la nécessité de ranger les jeux après utilisation, et de respecter non seulement le matériel mais aussi leur environnement. Il en va de même pour la mise en place et le nettoyage du goûter. Les enfants sont responsabilisés, nous insisterons tout au long de l'année pour que les enfants adoptent une démarche d'entraide et de soutien au quotidien. Par ailleurs, ces moments développeront et favoriseront leur autonomie et leur socialisation.

Il faut que l'équipe veille à ce que les enfants tournent sur les différentes tâches à accomplir.

- Intégration de l'enfant au groupe et à la structure

- **Faciliter l'intégration de chacun**

Lors de l'arrivée d'un nouvel enfant sur la structure, un animateur fera la visite de la structure à l'enfant afin de rassurer celui-ci. L'équipe d'animation se présentera à l'enfant. Il est pour nous primordial, de créer un climat et une relation de confiance avec les familles et enfants afin de faciliter leur intégration.

L'enfant doit pouvoir créer ses repères et se sentir à l'aise lors de sa venue à l'accueil de loisirs, c'est pour cela que nous avons comme objectifs de créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics.

- **Cas des enfants en difficulté**

Nous sommes garants de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Dès lors qu'un animateur observe un enfant en difficulté, il devra en informer la direction rapidement afin qu'une décision soit prise ensemble. Le problème devra être résolu rapidement afin de ne pas laisser cet enfant dans son mal être.

Durant le temps calme, une sensibilisation pourra être faite de manière ludique sur le problème rencontré (ex : lecture de livre, forum de discussion etc.).

L'équipe d'animation fera régulièrement des rappels des règles fondamentales de la vie en collectivité comme l'importance du respect de chacun.

- **Cas des enfants en situation de handicap physique ou mental**

La structure permet d'accueillir tout type de public car elle est de plein pied, l'ouverture des portes est prévue pour le passage d'un fauteuil et elle est équipée de toilettes handicapées.

Afin de faciliter son intégration au sein de l'accueil, un forum sera mis en place au préalable de façon à expliquer et sensibiliser les enfants aux différences et ainsi répondre à leurs questions.

Le jour de son arrivée, nous procédons comme pour les autres enfants.

(cf. 1. Faciliter l'intégration de chacun)

Ensuite dans l'organisation de la journée et en fonction de l'autonomie de l'enfant, un animateur devra proposer une activité adaptée et l'enfant pourra recevoir l'aide des autres.

Nous mettons régulièrement en place des projets/activités autour des différences (handicap, racisme, obésité, ...) afin de sensibiliser les enfants et de favoriser le respect de chacun.

- **Gestion des conflits**

Si un conflit apparaît entre des enfants et que ces derniers ne réussissent pas à régler les choses d'eux-mêmes, ou encore, que cela débouche sur de la violence, les animateurs se doivent d'intervenir et de prévenir la direction.

Le but est d'amener les enfants à résoudre leurs difficultés par le dialogue.

L'animateur et la direction auront alors un rôle de médiateur.

Si les conflits s'enveniment ou deviennent récurrents, les animateurs remonteront l'information en réunion afin que l'équipe puisse réfléchir ensemble à la conduite à tenir

Les parents pourront, selon les cas, être informés des difficultés que rencontre leur enfant.

Une sanction pourra être prise à l'encontre du ou des protagonistes et pourra aller jusqu'à l'exclusion d'une activité dite « payante ». (Piscine, sortie, ...)

- d) **Accueil et communication avec les familles**

Une réunion famille aura lieu le mercredi afin de présenter l'association Charlotte loisirs, ainsi que le projet pédagogique de l'année et les équipes d'animation.

Le temps d'accueil du matin et du soir est assuré par un membre de l'équipe à l'entrée de l'accueil afin de faciliter la communication et les échanges entre l'équipe et les parents. Un cahier de communication est mis en place afin que le référent de l'accueil

note les informations à transmettre à l'équipe d'animation. C'est un moment de communication privilégié avec les familles, pendant lequel elles nous donnent des renseignements sur l'état de fatigue de l'enfant, leurs retours, etc. Le soir elles attendent la même chose de l'équipe.

Nous y installons les feuilles d'émargement, la boîte aux lettres, et tout autre document et informations destinés aux parents.

Une fois l'accueil famille effectué, nous invitons les parents et les enfants à installer leurs affaires dans le casier de leur choix, et à se diriger vers un animateur qui prendra le relais.

Toute la documentation dont les parents peuvent avoir besoin se trouve sur la baie vitrée de l'entrée ainsi que sur le mur d'affichage près de la baie vitrée.

- Planning,
- Menus,
- Sorties,
- Projet pédagogique,
- Règlement intérieur
- Trombinoscope équipe d'animation

➤ **Espace Famille en ligne :**

Un espace en ligne personnel est dédié à chaque famille qui inscrit son enfant à l'accueil de loisirs. Munie de son identifiant et mot de passe, chaque famille peut consulter les plannings des temps forts des mercredis, des vacances, des menus et autres informations pratiques. La famille pourra également préinscrire son enfant aux différents services, payer en ligne, imprimer différents documents (factures, attestation...)

II Objectifs pédagogiques

Les objectifs du projet éducatif de l'organisateur retenus sont définis au regard des choix et constats faits précédemment, et en s'appuyant sur les derniers bilans de période réalisés.

a) Objectifs éducatifs

L'organisateur Charlotte Loisirs a défini dans son projet éducatif 4 valeurs dont le détail est le suivant :

Émanciper :

- Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer vers plus de justice et de solidarité,
- Éveiller l'intelligence individuelle et collective pour promouvoir la vie en groupe,
- Rendre l'individu capable de s'affranchir de toute forme de tutelle pour s'associer librement avec d'autres au sein de la société.
- Éveiller l'intelligence créative, privilégier la démarche au résultat, le questionnement à la solution,
- Accompagner l'enfant dans son développement, stimuler sa curiosité et son imaginaire, lui permettre de construire lui-même ses connaissances plutôt que de les recevoir passivement.

Éduquer à la citoyenneté :

- Encourager l'implication quotidienne des personnes, confronter les points de vue, respecter les divergences et reconnaître la liberté de penser autrement.
- Transmettre les valeurs de la société autour de la création de liens respectueux envers les autres et son environnement
- Développer des activités de libre expression, favoriser l'échange et l'écoute.

Développer des loisirs responsables :

- C'est agir en référence à la convention internationale des droits de l'enfant qui reconnaît le droit aux loisirs et aux activités récréatives culturelles et artistiques.
- C'est privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement.
- C'est privilégier l'inventivité pédagogique, l'initiative des jeunes et des enfants dans le respect de nos valeurs.
- Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics,
- Recruter des personnels responsables, animés de nos valeurs éducatives en accord avec notre charte d'engagement
- Permettre à l'enfant de vivre en toute confiance au sein de l'accueil sans pression éducative ni sans jugement.

Vivre ensemble :

- Privilégier la coopération plutôt que la compétition. Faire de la rencontre de l'autre le ferment de la transformation. Valoriser fortement ce qui permet de progresser en faisant progresser l'autre.
- Respecter les croyances et les opinions mais en aucun cas, sans souscrire à une quelconque idéologie acceptant le prosélytisme ou le fatalisme.
- Proscrire l'exploitation et l'exclusion sociale.
- Faire du développement durable une préoccupation incontournable, et prendre conscience que nous sommes responsables des conséquences de nos choix et de nos actes vis à vis des concitoyens et des générations futures.

b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

Nous avons choisi de retenir et de développer parmi ceux-ci les **3** valeurs qui seront nos objectifs éducatifs de l'année :

Objectifs retenus du projet pédagogique	Raisons pour lesquelles nous retenons ces objectifs
<p>Émanciper :</p> <p>Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer vers plus de justice et de solidarité.</p>	<p>Le rôle de l'animateur est d'accompagner l'enfant dans son développement afin de le guider vers son émancipation.</p> <p>Les enfants ont besoin de s'exprimer, de s'ouvrir aux autres, au monde.</p> <p>L'animateur devra donc mettre en place les outils nécessaires.</p>
<p>Développer des loisirs responsables :</p> <p>Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics.</p> <p>Privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement.</p>	<p>Les enfants ont besoin de se sentir en sécurité dans le milieu où ils se trouvent avant de pouvoir s'ouvrir aux autres.</p> <p>C'est le rôle de l'animateur de mettre les moyens en place pour que l'enfant puisse se sentir en sécurité, puis de mettre en place des activités ludiques diversifiées adaptées aux besoins des enfants pour favoriser l'enrichissement culturel.</p> <p>La thématique des métiers choisis a pour objectif de développer ces notions auprès des enfants afin d'élargir leur champ de recherches sur leurs choix d'avenir.</p>
<p>Vivre ensemble :</p> <p>Faire du développement durable une préoccupation incontournable, et prendre conscience que nous sommes responsables des conséquences de nos choix et de nos actes vis à vis des concitoyens et des générations futures.</p>	<p>Nous voulons développer les connaissances des enfants en ce qui concerne le développement durable et les enjeux qui en suit pour les générations futures.</p> <p>Ils n'ont également pas forcément conscience de l'importance des échanges et du respect de l'autre pour vivre ensemble.</p> <p>Créer du partenariat autour de la thématique permettra de créer du lien avec des intervenants échangeant autour de leur métier.</p>

Moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs

1er Objectif : Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer vers plus de justice et de solidarité.

Moyens mis en œuvre	Indicateurs de réussite
<p><u>Favoriser l'autonomie</u></p> <p>Des affichages ludiques seront installés pour permettre à l'enfant de se repérer au sein de l'accueil de façon autonome. L'enfant sera également acteurs des différents temps de la journée que ce soit pour sa préparation que pour son rangement.</p>	<ul style="list-style-type: none">• 100% des enfants ont compris les affichages• 100% des enfants participent aux temps de la journée• 100% d'intégration à la vie en communauté
<p><u>Rassemblement/question du jour</u></p> <p>Pour permettre à l'enfant de s'exprimer librement et en communauté, des temps de rassemblement seront mis en place où divers sujets seront abordés, adaptés aux différents groupes d'enfants. Une question du jour sera également établie lors du goûter qui est un moment d'échange.</p>	<ul style="list-style-type: none">• 100% de participation des enfants aux rassemblement• 100% de participation à la question du jour• La diversité des sujets abordés• 100% d'intégration à la vie en communauté
<p><u>Permettre à l'enfant de développer sa capacité d'analyse et son esprit critique</u></p> <p>Afin de s'exprimer sur leurs activités, un « ambianceur » sera mise en place. Ils pourront développer leur esprit critique en répondant à la question "pourquoi-ai-je aimé ?" et "pourquoi n'ai-je pas aimé ?" tout en proposant des idées d'activités.</p>	<ul style="list-style-type: none">• 100% de participation de la part des enfants• La pertinence des retours enfants

2ème Objectif : Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics. Privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement

Moyens mis en œuvre	Indicateurs de réussite
<p><u>Aménagement de l'espace</u></p> <p>Des affichages seront installés dans chaque espace pour que l'enfant puisse se repérer au sein de l'accueil et acquérir une certaine assurance, qu'il se sente en sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les salles sont-elles bien aménagées ? • Les enfants se repèrent facilement dans la salle • Des affiches sont mises en place afin de symboliser les coins
<p><u>Règles de vie :</u></p> <p>Des règles de vie seront définies en début d'année par les enfants avec l'aide des animateurs. Il s'agira d'intégrer le public de manière active et efficace à l'établissement des règles de vie afin qu'ils se les approprient plus naturellement. Ces règles seront affichées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des enfants respectent les règles du centre • Un support rappelant les règles de vies est affiché • Les enfants ont participé aux règles de vie
<p><u>Enrichissement culturel</u></p> <p>L'animateur proposera des activités variées (manuelle, scientifique, sportive, culinaire etc...) en lien avec des projets thématiques. Il apportera des connaissances à l'enfant par le biais d'interventions. En plus du coin bibliothèque qui a été aménagé en 2018/2019.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des enfants s'investissent dans les activités • Évolution des enfants • Nombre d'interventions extérieures

3ème Objectif : Faire du développement durable une préoccupation incontournable, et prendre conscience que nous sommes responsables des conséquences de nos choix et de nos actes vis à vis des concitoyens et des générations futures.

Moyens mis en œuvre	Indicateurs de réussite
<p><u>Développer des moyens sur le développement durable</u></p> <p>Nous mettrons en place avec les enfants un potager et un jardin floral mais aussi un puit d'eau qui nous permettra de récupérer l'eau de pluie qui servira à arroser le potager en question. De plus les animateurs mettront le tri sélectif en avant et utiliseront régulièrement du matériel recyclable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100% de participation des enfants • Capacité de différencier les différents moyens utilisés • Nombre d'activités utilisant du matériel recyclé.
<p><u>Enrichir ses connaissances : le recueil</u></p> <p>Le recueil qui se construira tout au long de l'année par les enfants. Il contiendra tout ce que les enfants auront pu planter dans leur jardin qui sera réalisé avec des pneus recyclés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100% de participation des enfants • Reconnaissance des plantations

III Organisation de la journée d'accueil

a) Journée prévisionnelle



MERCREDI

De	A	Déroulement du temps	Place de l'enfant	Rôle de l'animateur	Rôle de la direction
7h00	9h00	Installation de la structure, Accueil des familles Arrivée échelonnée des enfants	Les enfants participent au temps de loisirs en autonomie ou accompagnés par les animateurs. Répartition des groupes selon leurs salle dédiée.	Les animateurs se répartissent selon les tâches à accomplir. <ul style="list-style-type: none"> • Installation • Préparation • Proposition et surveillance des activités autonomes et/ou semi-autonomes 	Veille à la tenue logistique de la structure.
9h00	9h30	Rangement des pôles d'activité Rassemblement des enfants	Les enfants participent aux rangements	Les animateurs aident et veillent au rangement L'animateur fait l'appel et transmet les effectifs à la direction	Veille à la tenue logistique de la structure.
9h-9h20	9h20	Appel des enfants Temps de rassemblement Présentation des activités	Les enfants participent au rassemblement en s'exprimant sur une thématique Les enfants choisissent l'activité	Les animateurs encadrent les enfants	La direction transmet les informations à l'équipe
09h45	11h30	Temps d'activité, explications, répartition des tâches, réalisations, rangement	Les enfants participent à l'une des activités proposées	L'animateur prend en charge son groupe d'enfant	La direction veille au bon déroulement du temps d'activité tout en y participant elle-même
11h30	11h45	Passage aux toilettes, lavage des mains		Les animateurs encadrent les enfants	La direction veille au bon déroulement de temps
11h45	13h00	Repas	Les enfants déjeunent tous ensemble dans la salle de restauration. Un espace est dédié au groupe maternel et un espace est dédié au groupe élémentaire.	L'animateur est à table avec les enfants, il les aide à se servir si besoin, et les incite à goûter à tout. En aucun cas il ne forcera un enfant à manger. Ne pas hésiter à demander conseil à la direction en cas de problème.	Gestion des repas et participation Il est vigilant quant au régime alimentaire de chacun
13h00	13h20	Temps de détente pour les 4-5 ans et les 6-12 ans dans leurs salles respectives ou dehors	Pendant 15 min les grands sont en temps de détente pour pouvoir se défouler tout comme les 4-5	Les animateurs encadrent les enfants (le projet plantation peut se poursuivre sur ses temps) Temps de pauses	La direction veille au bon déroulement des pauses et du temps de détente et de repos

		Temps de repos pour les 3-4 ans	Installation de la salle de repos et début du repos à l'aide d'histoire pour les 3-4 ans		
13h20	13h50	Pour le 6-12 ans un temps calme est mis en place où sont proposés divers pôles d'activité Pour les 4-5 ans temps calme qui est un temps d'échange et de lecture Suite du repos pour les 3-4 ans	Pendant 20 min les élémentaires sont en temps calme Les maternels qui ne sont pas au repos participent au temps calme en échangeant avec ses camarades et l'animateur puis les enfants écoutent l'histoire contée par l'animateur	Les animateurs encadrent les enfants tout en animant le temps calme (le projet plantation peut se poursuivre sur ses temps) L'animateur propose un temps d'échange et fait vivre son histoire Temps de pauses	La direction veille au bon déroulement du temps calme
13h50	16h00	Temps d'activité, explications, répartition des tâches, réalisations, rangement	Les enfants participent à l'une des activités proposées Les enfants en repos se réveillent aux environs de 14h45 puis passage aux toilettes et début de l'activité avec le groupe à 15h	L'animateur prend en charge son groupe d'enfant Préparation du goûter par l'animateur désigné	La direction veille au bon déroulement du temps d'activité et y participe. Elle accompagne les animateurs qui le désirent
16h00	17h00	Passage aux toilettes, lavage de mains Goûter (temps d'échange)	Les enfants sont installés dans les salles ou dehors et participent au service.	L'équipe doit veiller à l'hygiène des enfants et profiter de ce moment d'échange important pour faire une évaluation générale de la journée.	La direction met en place l'accueil de soir et goûte avec les enfants.
17h00	19h00	Départ échelonné des enfants, mise en place de temps de loisirs autonomes et/ou semi-autonomes, rangement de la structure	Les enfants participent au temps de loisirs en autonomie ou accompagnés par les animateurs.	L'animateur dynamise les différents temps Il doit vérifier le rangement de la structure au fur et à mesure du départ	La direction est en charge de l'accueil des familles. Vérification du déroulement des différents temps Vérifie que les animateurs signent les documents administratifs

b) Déroulement d'une journée type

- Modalités d'arrivée et de départ de l'accueil

Les mercredis et jours de vacances, les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation à partir de 07h00 jusqu'à 9H. Le soir les parents peuvent récupérer leur enfant à partir de 17h00 jusqu'à 19h00.

Les temps d'accueil se déroulent principalement en salle polyvalente ou sont proposés des pôles d'activités aux enfants qui leur permettent d'être semi-autonomes ou autonomes. En raison du protocole sanitaire en cours, nous séparons les maternels et élémentaires dans 2 salles distinctes.

- Temps calme et temps de repos

Ces temps sont indispensables pour chacun des enfants afin de respecter son rythme.

Pour être efficace, ce temps doit être vraiment calme et ne doit pas dépasser 30 min. Il doit être mis en place sur le temps du midi après le repas, de façon à permettre aux enfants d'être plus attentifs et concentrés pendant les activités de l'après-midi.

Le cycle de sommeil est composé de trois phases de plus ou moins 30 minutes, soit au total une heure trente. A cela nous avons choisis d'ajouter 15 à 20 minutes pour lire une histoire, écouter un conte musical etc... Les enfants allant à la sieste ont donc environ 2 heures de repos. S'ils ne se sont pas endormis au bout de 30 à 45 minutes, ils sont invités à se lever et à rejoindre le reste du groupe.

- Diversité des activités proposées

Nous favorisons tant que possible le choix de l'enfant. Cependant si un enfant revient trop souvent sur une même activité, nous tentons de l'orienter sur une autre afin de favoriser la découverte et aussi de permettre à d'autres enfants d'avoir accès à cet atelier.

Afin de veiller à la diversité des activités, il est demandé aux animateurs de proposer un planning prévisionnel avec plusieurs types d'ateliers (atelier manuel, atelier sport, atelier cuisine, atelier d'expression).

La direction doit vérifier que la diversité est bien respectée afin que chaque enfant puisse se retrouver dans une activité. Le cas échéant il est envisageable de refaire le planning en équipe si les échéances le permettent. Sinon la direction pourra articuler les activités différemment afin d'équilibrer la diversité des propositions tout en respectant le choix des activités proposées.

Les activités et le matériel ainsi que la salle doivent être préparées en amont, avec pour les ateliers manuels la réalisation d'un exemple à montrer aux enfants afin de susciter leur intérêt.

Lors des activités les animateurs doivent se positionner de façon à voir l'ensemble des enfants. Le rangement et le nettoyage se fait avec l'aide des enfants et fait partie intégrante de l'activité.

En fonction de l'activité et du but à atteindre les animateurs se positionneront différemment. Ils peuvent être dans une démarche de :

- Laisser faire
- Faire avec
- Faire faire
- Donner à faire

L'animateur doit avoir au préalable essayé l'activité afin de savoir quelles sont les étapes et le niveau de difficulté. L'animateur, avec l'aide de quelques enfants s'il le souhaite devra préparer son activité. Ne pas oublier de protéger les tables, les murs et les enfants si l'atelier est salissant (plâtre, peinture, terre...)

Certaines activités sportives demandent un encadrement et des connaissances spécifiques. De ce fait, un animateur possédant uniquement le BAFA ne peut les mettre en place. Il s'agit d'activités dites à risques.

Lors des activités piscine le taux d'encadrement est différent :

- **1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans**
- **1 animateur (pouvant rester à l'extérieur) pour 8 enfants de plus de 6 ans**

Pour toutes les autres activités il est important de s'assurer qu'aucun enfant n'a de dispense de sport et d'adapter les règles en fonction de son groupe. Avant de mettre en place une activité sportive, il est incontournable de vérifier l'état du matériel (ballon, tapis, salle, terrain...) afin de garantir la sécurité physique de chacun.

Nous ne nous sommes pas là pour mettre en place des entraînements sportifs mais une découverte ludique de la pratique sportive. Pour certaines activités sportives, la présence d'un animateur diplômé BE sera indispensable.

Chaque animateur en est chargé du rangement de son matériel et de sa salle avec la participation active des enfants ayant participé à son activité. L'équipe doit veiller au bon déroulement du rangement lors des pôles d'activités afin de garantir une longévité aux malles thématiques et au matériel s'y référant.

De façon à impliquer les parents dans le développement de notre projet et le fonctionnement de la structure il est prévu d'organiser des temps d'échanges auxquels ils seront conviés selon le protocole sanitaire en cours.

- Gestion des sorties et des déplacements :

Les déplacements à l'extérieur de l'accueil de loisirs sont encadrés au minimum de deux animateurs. Ils doivent être munis d'un gilet jaune et d'une trousse de secours et être joignable. Ils auront au préalable complété la fiche de sortie et informé la direction qui conserve une copie de leur fiche affichée dans le bureau (avec la destination, le parcours réalisé, et le nom des enfants en sortie).

Si l'ensemble d'un groupe sort, le référent de la sortie devra faire une copie du listing des présents et indiquer dessus la destination prévue. (En remplacement de la fiche de sortie)

Lorsque nous empruntons les transports en commun un chef de convoi sera désigné, il sera responsable de son groupe mais aussi de son wagon ou bus. Il devra s'assurer que l'ensemble des usagers, animateurs et enfants, sont bien à bord ou descendu du véhicule et vérifier qu'ils n'ont rien oublié.

Transports et convois

Le chef de convoi est responsable de la sortie sur les lieux de départ et pendant les voyages allers et retours. Les consignes de sécurité doivent être indiquées dans le projet pédagogique pour les déplacements en autocar, minibus, voiture, train et à pied

- Rencontre inter-structure :

Il nous semble important de favoriser la socialisation et de créer de nouveaux liens, nous souhaitons donc organiser des inter-accueils.

De plus certaines sorties peuvent être organisées avec d'autres structures du Pays de l'Ourcq.

Un temps fort inter-accueil de loisirs est prévu pour la période estivale. Un fin juillet, le second fin août selon les ouvertures des structures.

- Temps des repas et des goûters

Les repas sont pris dans la salle de restauration de l'école maternelle de Congis-sur-Thérouanne. Les objectifs des animateurs au moment du repas et des goûters sont les suivants :

- Susciter le plaisir d'être à table.
- Susciter l'envie de goûter à tout.
- Développer l'esprit critique de l'enfant en lui permettant de dire « j'aime, je n'aime pas... ».
- Prendre conscience de l'hygiène liée à ce moment.
- Sociabiliser l'enfant dans un esprit de convivialité.
- Développer l'esprit de partage.
- Rendre le cadre le plus agréable possible.

Ces objectifs sont affinés et installés différemment en fonction des tranches d'âges. Les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs sont les suivants :

- Chaque animateur emmène les enfants aux toilettes et vérifie qu'ils se sont bien lavés les mains.
- Pour les élémentaires une confiance doit s'installer pour ne pas les frustrer et aller vérifier leur hygiène
- Les plus petits peuvent être aidés par les plus grands
- Un retour au calme est nécessaire avant de se diriger vers les salles de restauration
- A table l'enfant a le choix de s'asseoir à côté de l'adulte ou de l'enfant de son choix.
- Afin de favoriser l'autonomie, les enfants se serviront le plus possible seuls. Nous nommerons un chef de table afin de débarrasser la table.

Pour le goûter nous responsabilisons les enfants en leur demandant :

- De participer à sa mise en place distribution verres, boissons, gâteaux etc...
- Au nettoyage des tables.

Nous faisons de ce moment un temps de partage et d'échange.

Les goûters sont identiques à l'ensemble des accueils de loisirs Charlotte Loisirs du Pays de l'Ourcq et sont établis en fonction des menus du midi.

- Règles de vie du groupe

Les règles de vie du groupe ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Celles-ci ont été travaillées en équipe en amont puis avec les enfants. Il est très important d'inclure les enfants dans l'élaboration de ces règles de vie afin qu'ils se sentent impliqués. Elles sont affichées à des endroits stratégiques connus de tous pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux arrivants et rappelées quand il le faut.

Ces règles ne sont pas fixes et peuvent évoluer au gré de discussions avec les enfants et l'équipe d'animation. Pour les maternels, ces règles sont rappelées par le biais de dessins ou d'images. Pour les élémentaires, elles sont écrites ou dessinées par eux-mêmes selon leurs envies. L'important est qu'elles soient bien comprises partout et que tous connaissent quelles sanctions coïncident au non-respect de la règle de vie correspondante (toutes les transgressions aux règles de vie ne conduisent pas à la même sanction).

Voici quelques exemples de règles que nous pouvons trouver :

Tableau des règles de vie : les droits, les devoirs, les sanctions

Les droits	Les devoirs	Les sanctions
J'ai le droit de ne pas aimer un aliment	Je goûte à tout pendant le repas	Je devrai aider la cantinière à nettoyer
J'ai le droit de ne pas vouloir participer aux activités		
J'ai le droit de choisir mes activités et de proposer des nouvelles idées	Je discute avec un animateur pour savoir quand je peux proposer mon activité	
J'ai le droit de dire ce que j'aime ou pas à l'accueil	J'explique pourquoi je n'aime pas	
J'ai le droit d'avoir des toilettes propres	Je tire la chasse d'eau et me lave les mains après être allé aux toilettes et non d'y jouer	Je nettoie ce que j'ai fait
J'ai le droit d'utiliser les jeux et le matériel mis à ma disposition	Je respecte le matériel du centre et les locaux (jeux, livres, meubles...).	Je répare le matériel détérioré
J'ai le droit d'avoir un accueil rangé	Je dois ranger mes affaires dans mon casier et participer au rangement de ma salle d'activité	Je dois ranger et nettoyer la salle où je me trouve
J'ai le droit de discuter avec tout le monde	Je ne dois pas crier, et je dois être poli et respectueux avec tout le monde	Je dois m'excuser auprès de la personne concernée après en avoir discuté avec un animateur
J'ai le droit de vouloir ou pas aller à la sieste	Je sors de la salle sieste et je vais en temps calme	
J'ai le droit d'utiliser les jeux et le matériel mis à ma disposition	Je dois partager avec tout le monde (nourriture, matériel, etc.)	Je ne pourrai plus me servir seul

Ce tableau évoluera en début d'année car les règles de vie seront faites avec les enfants et l'équipe d'animation.

- La fonction sanitaire

Le référent sanitaire est la directrice de la structure (en cas d'absence, un animateur sera désigné référent sanitaire). (Cf paragraphe spécial Covid-19)

En cas de doute il est impératif de demander l'avis de la direction et pour tout acte, la direction doit être prévenue afin d'en informer les parents. Il transcrit les informations sur un cahier de pharmacie.

Le directeur veille à maintenir l'infirmerie en ordre, de vérifier les stocks et dates de péremption, ainsi que l'intégrité des trousseaux à pharmacie, et des PAI.

Les repas des enfants ayant un PAI sont conservés dans le réfrigérateur de la cantine (ses noms et prénoms doivent apparaître sur les boîtes et/ou emballages).

Afin que chaque membre du personnel puisse avoir connaissance des allergies, PAI et type de repas, la direction donnera une liste et informera l'équipe

IV Évaluation

- Méthode d'évaluation de la satisfaction des enfants

Après chaque temps d'activité, les animateurs feront un bilan avec les enfants. Un cahier d'évaluation sera mis en place afin de noter le ressenti des enfants.

De plus, un ambianceur sera mis en place afin de connaître l'avis des enfants sur l'ensemble de la journée réalisée. Les enfants déposeront dans « l'ambianceur », l'émoticône correspondant à leur avis :

- J'ai beaucoup aimé
- J'ai aimé
- Je n'ai pas trop aimé
- Je n'ai pas aimé

La direction se servira de ces outils afin de réaliser son bilan mensuel.

- Méthode d'évaluation de la satisfaction des familles

Les temps d'accueil familles sont des moments permettant l'échange avec les parents et également les échanges par le biais des emails permet de faire un retour sur leur ressenti. La fréquentation des accueils est également un moyen de faire une évaluation.

- Évaluation des animateurs-animateuses :

Les animateurs auront un entretien en début d'année avec l'équipe de direction afin de définir des objectifs.

En fin d'année scolaire, un entretien aura lieu afin de voir si les objectifs fixés ont été atteints et si non pourquoi ils n'ont pas été atteints.

- Évaluation des animateurs animatrices stagiaires BAFA :

Le stagiaire BAFA aura trois entretiens lors de sa période de stage :

Entretien pour définir ses objectifs, entretien de mi-parcours et entretien final pour savoir si le stagiaire a atteint ses objectifs.

La direction s'engage à accompagner le stagiaire tout au long de sa période de stage et se réserve le droit de ne pas valider ou arrêter sa période de stage si besoin

L'évaluation c'est :

- La mesure régulière de l'avancée de chacun.
- La mesure des attentes et des acquis individuels et collectifs.
- La possibilité d'instaurer une relation privilégiée.
- La possibilité de réguler le fonctionnement.
- Faire un bilan de son stage.
- Valider ou non le stage en expliquant pourquoi.

A destination de l'équipe

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs et animatrices

Ce projet est à conserver, à consulter pendant l'année scolaire, sur la place ou chez soi, tout animateur (trice) employé(e) s'engage à le respecter.

C'est un outil d'aide à la compréhension du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et sert de base à la rédaction des projets d'activités et outil à leurs programmations.

Pour toutes questions ou précisions, s'adresser au directeur de l'Accueil de Loisirs